

Décision 25-DCC-124 du 13 juin 2025

relative à la prise de contrôle conjoint de
fonds de commerce de détail à dominante
alimentaire et de distribution de carburants
par la société Brest Eurodis aux côtés de
l'Association des Centres Distributeurs E.
Leclerc

Posted on: 13 juin 2025 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Société Brest Eurodis aux côtés de l'ACDLec
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou
organisme(s)
concerné(s)

d'un fonds de commerce de détail à
dominante alimentaire de la société
Distribution Casino France
d'un fonds de commerce de
distribution de carburants de la société
Floréal

Lire

Le texte intégral de la décision
376.82 Ko